

INSTITUT ROBERT BADINTER



Source : site de l'Institut Robert Badinter

Titre

Institut Robert Badinter

Support

Ressource Internet

Type de document

Outil

Source du droit

Doctrines

Domaines du droit

Tous les domaines du droit

Contenu

L'Institut Robert Badinter a pour objet "la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents".

Il est constitué sous la forme juridique d'un groupement d'intérêt public de droit français.

[L'institut a différentes missions :](#)

- définir, animer, coordonner et évaluer différents programmes d'étude et de recherche
- identifier et soutenir les équipes susceptibles de jouer un rôle important dans ce champ d'activité
- favoriser les échanges entre les universitaires, les chercheurs.es, les juridictions, les professionnels, les responsables publics, notamment ceux qui ont en charge les politiques publiques de justice, ainsi que les citoyens sur les défis nouveaux ou renouvelés auxquels le droit et la justice doivent faire face
- organiser la valorisation de la recherche et de ses propres travaux, notamment auprès des écoles et organismes de formation, des acteurs du droit et de la justice et du public
- développer la coopération européenne et internationale en ce domaine.

[Historique de l'institut :](#)

L'institut a changé de nom en septembre 2025. Auparavant, il se nommait Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ).

L'Institut des hautes études sur la Justice (IHEJ) est une association française régie par la loi de 1901 et subventionnée par le ministère de la Justice créée en 1990 sous l'impulsion de Robert Badinter, Antoine Garapon et Hubert Dalle.

Il a fusionné, fin 2021, avec la Mission de recherche Droit et Justice, qui était un groupement d'intérêt public (GIP) créé à l'initiative conjointe du ministère de la justice et du CNRS pour créer le nouvel Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ).

« Il est né du rapprochement de deux entités riches d'une longue expérience de plusieurs décennies : l'Institut des Hautes Études sur la Justice d'une part et la Mission de recherche Droit et Justice d'autre part, dont il réalise la fusion, poursuit mais aussi prolonge les missions ».

Organisation du site :

Sur la page d'accueil sont présentés les actualités et le calendrier des prochains événements.

En haut de page, 3 onglets permettent d'accéder aux contenus



Découvrir notre institut

Des informations sur l'historique de l'institut, ses missions, ses statuts, la gouvernance, le conseil scientifique, l'équipe opérationnelle.

Cette partie donne aussi accès aux dernières recherches lancées, à la liste des recherches en cours, aux recherches publiées ces 2 dernières années (documents consultables en ligne avec une table des matières cliquable ou téléchargeables).

Explorer nos ressources

L'Institut Robert Badinter assure la diffusion des recherches qu'il soutient ainsi que de ses propres travaux. Ces ressources sont accessibles en libre accès et téléchargeables depuis ce site internet. Le catalogue comprend l'intégralité des ressources des anciennes structures (Mission Recherche Droit et Justice, Institut des Hautes Etudes sur la Justice et Institut des Etudes et de la recherche sur le Droit et la Justice) et notamment des rapports de recherches depuis 1981.

En parallèle, les ressources de l'Institut sont toutes disponibles sur [HAL](#).

Collaborer aux travaux de l'institut

Vous trouverez sur cette page toutes les informations utiles concernant les dépôts des projets de recherche, les demandes de soutien à publication ou colloque, les candidatures aux prix Jean Carbonnier et Vendôme.

Dans la partie « Déposer un projet de recherche » sont signalés d'une part les campagnes pour le dépôt des projets de recherche spontanés (CPR), d'autre part les appels à projets de recherche thématiques (APR).

Dans la partie « Solliciter une aide financière ponctuelle », sont indiqués les informations utiles et les liens pour soumettre un projet d'événement ou de publication soumis à l'évaluation du conseil scientifique.

La partie « Se porter candidat à un prix », permet de candidater au Prix de thèse Vendôme (champ pénal) et au Prix Jean Carbonnier de la recherche sur le droit et la justice.

Type de classement

Il est possible d'effectuer des recherches simples ou avancées dans le catalogue des publications

La recherche avancée permet de filtrer par date de publication, type de document audio ou vidéo, collection, discipline, langue.

Vous avez aussi la possibilité d'accéder aux ressources par type de publications : rapports de recherche, actu-recherche, actes, études, état des connaissances, notes de l'institut.

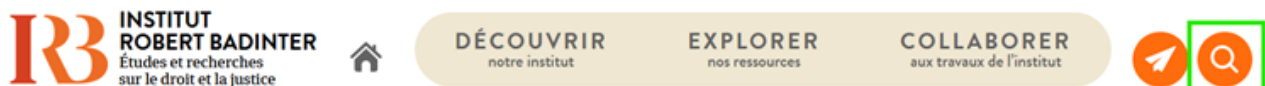
- **Le rapport de recherche** rend compte des analyses et conclusions issues d'une recherche soutenue à la suite d'un appel à projet thématique ou d'un projet spontané. La recherche, réalisée par une équipe en principe pluridisciplinaire de chercheurs et chercheuses, sur un temps long, s'appuie sur les méthodologies et les épistémologies propres à chacune des disciplines en sciences humaines et sociales mobilisées.
- **Actu-recherche** : cette publication est destinée à présenter sous une forme synthétique les principaux résultats des recherches soutenues par l'Institut
- **Actes** : cette collection propose un témoignage écrit des événements (colloques, séminaires, ateliers, etc.) organisés par l'IRB
- **L'Étude** est la publication de travaux associant expertises scientifiques, professionnelles et institutionnelles issus de réflexions menées à l'initiative de l'Institut et comprenant des personnalités du monde professionnel et du milieu scientifique autour d'un thème plus général ou d'une question précise. Les études ont pour ambition d'explorer les enjeux du droit et de la justice d'aujourd'hui et de demain
- **L'état des connaissances** est un document qui compile et analyse les informations existantes sur un sujet spécifique. Sans être exhaustif, il propose un panorama sur un thème ou une question de recherche à partir de travaux existants, des théories et méthodes mobilisées, dans l'objectif de rendre compte des connaissances disponibles et notamment produites par la communauté scientifique
- **Les Notes de l'Institut** proposent, dans un format court, des analyses synthétiques de questions qui se posent au droit et à la justice aujourd'hui. Issues des travaux de l'institut et appuyées sur les connaissances produites par la recherche et les professions, elles appellent à se saisir d'enjeux de notre temps pour enrichir la réflexion et susciter des débats.

Clefs d'utilisation

Il est possible de s'abonner à la lettre d'information de l'institut et de consulter les dernières lettres



Le symbole loupe permet de une recherche dans les actualités et les événements de l'institut.



Veille

Il est possible de suivre l'institut sur LinkedIn et YouTube

Notes

La lettre de l'Institut Robert Badinter (anciennement La lettre de l'IERDJ) est suivie par [Mir@bel](#)

Fiche réalisée par : Géraldine HUYGHE (SCD Université de Lille), le 20/04/2026
 Mise à jour le 26/05/2026

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).